



Juin 2023, après une première tentative manquée en 2020, l'heure est enfin venue d'assister à un congrès en présentiel qui, ironiquement, est lui aussi programmé au Kursaal de Dunkerque suite au report de l'édition 2020. C'est donc avec un peu d'impatience que j'ai pris le train depuis Rennes direction le Nord. D'autant plus d'impatience que c'était l'occasion de rencontrer une partie de mes collègues de la commission jeux en bibliothèque en dehors de nos visios mensuelles mais aussi de participer au célèbre apéro breizh du groupe régional. L'ambiance sur place était détendue et c'est ce qui a rendu aussi agréable de suivre les diverses conférences et tables rondes autour de la politique documentaire. En attendant de se retrouver au prochain congrès à Toulon, vous retrouverez ci-dessous le compte-rendu d'une des conférences auxquelles j'ai pu assister.

[Bric-à-brac et trucothèque, jusqu'où vont nos collections ?](#)

Le prêt des objets en bibliothèque ne vient pas de nulle part : on pourrait déjà y voir une continuité des cabinets de curiosité médiévaux qui regroupaient aussi bien des livres qu'une grande diversité d'objets. Mais encore plus récemment, de nombreuses associations, aux États-Unis mettaient en commun des objets pour les prêter : des outils, des vêtements, des objets dont l'achat représente un coût trop élevé en regard d'un usage trop occasionnel pour le rentabiliser. Les bibliothèques se sont ensuite emparées de cette pratique qui correspond à de nombreuses valeurs portées par les bibliothécaires : le prêt d'objet s'inscrit entièrement dans les axes du développement durables (économique, social et environnemental). En France, le prêt d'objet s'est surtout développé en parallèle de la baisse du taux de rotation des CD, contraignant les discothécaires à faire évoluer les services proposés aux publics afin de correspondre à leurs pratiques. C'est dans ce contexte que le prêt d'instruments est devenu de plus en plus fréquent.

A. BOBUN, la Bibliothèque d'Objet des Bibliothèques Universitaires de Nantes

La BU de La Roche-sur-Yon se situe en plein milieu d'un campus déjà investi dans les questions écologiques ; il se qualifie d'ailleurs comme un campus « engagé, durable et solidaire ». Avant de mettre en place BOBUN, plusieurs dispositifs participatifs existaient. Les étudiants et les personnels de la bibliothèques universitaires pouvaient ainsi déjà participer à un jardin partagé sur le campus, ainsi qu'à une grainothèque, la bibliothèque universitaire prêtait également des ordinateurs portables et organisait des repair'café et des ateliers DIY avec différents partenaires. Le dernier service précurseur de la BOBUN notable sur le campus est l'armoire à don pour les étudiant-e-s mise en place depuis 2017 à l'initiative d'une enseignante-chercheuse.

C'est dans ce contexte favorisant la mise en commun d'outils et la réutilisation plutôt que l'achat individuel que voit la création de la bibliothèque d'objet à la bibliothèque universitaire de La Roche-sur-Yon en 2022. Elle est constituée de 269 objets de la vie quotidienne (électroménager, ustensiles de cuisine et outils de bricolage) et a été constituée à partir de dons des professionnels du campus (à l'exception de l'électroménager pour éviter d'avoir un outil déjà endommagé). Le choix a été fait de se reposer sur les dons des professionnels pour que ce ne soit pas les étudiants qui aient à payer pour un service qui est destiné à leur permettre de ne pas acheter les ustensiles en question. D'ailleurs, comme le service est aussi pensé pour dépanner les étudiants qui pourraient en avoir besoin – il a pu arriver par exemple que des fours micro-onde sortent pour compenser une panne à domicile – la durée de prêt est définie par l'emprunteuse au moment d'enregistrer l'objet sur la carte. Pour la gestion du prêt/retour, chaque objet de la collection est signalé dans le SIGB suivant 3 grilles de catalogage : ustensile de cuisine, bricolage, et jeu de société. Le code barre associé à la notice est ensuite collé sur le catalogue papier à disposition des publics. Ce catalogue répond au double objectif de faciliter le prêt (tous les objets ne peuvent pas se voir accoler un code barre directement) tout en étant un premier outil de médiation car les objets sont en prêt indirect à l'exception des jeux de société. Il a donc fallu mettre en place des actions de médiation pour visibiliser le service. C'est pour attirer l'attention que les objets sont mis en scène dans une reproduction de studio étudiant. Le service est également longuement présenté lors des visites des portes ouvertes et de présentation de la BU aux nouveaux étudiant-e-s. Pour la procédure de retour, chaque objet est vérifié. Ils doivent être propre et en bon état et cette vérification est doublée d'une vérification annuelle par les services techniques du campus pour garantir un bon fonctionnement sur la durée.

Après un an de fonctionnement, le service est un succès malgré le recul limité depuis le lancement. Il est à la fois apprécié des étudiants et suscite l'intérêt des collègues, que ce soit les collègues du campus qui ont participé par les dons, ceux des autres campus qui réfléchissent à étendre le dispositif au-delà de La Roche-sur-Yon ou encore les bibliothécaires d'autres structures comme en témoigne la conférence au congrès. Les perspectives sont donc de continuer à faire connaître le service pour qu'il continue à rencontrer son public parmi les étudiant-e-s du campus et les collègues de l'université de Nantes. Concernant la gestion de BOBUN en elle-même, le premier désherbage est en réflexion car certains ustensiles de cuisine ont très peu été empruntés. La première année d'existence du service montre aussi un de ses angles mort : alors que les étudiant-e-s empruntaient des outils techniques, ils demandaient en même temps des documents pour les aider à les prendre en main. C'est pourquoi la création d'un fonds « vie quotidienne » avec des livres pratique est en réflexion pour accompagner la BOBUN.

B. Le prêt d'objet aux 7 lieux, Bayeux Intercom

Aux 7 lieux, le prêt d'objet a été intégré au projet de la médiathèque dès le début de la conception. La collection d'objet est donc d'emblée partie intégrante de la politique documentaire : les

différentes collections sont pensée dans leur complémentarité, chacune répondant aux autres. Une distinction est faite entre les œuvres culturelle et le prêt d'objet qui est à but utilitaire mais chaque objet est en lien avec un domaine documentaire.

Les acquisitions des objets se font sur le budget d'investissement, elles nécessitent donc une gestion plus importante que pour du fonctionnement : chaque nouvelle acquisition doit se baser sur un argumentaire avec plusieurs devis. Les acquisitions se font donc au cas par cas, et sont à anticiper tout en gardant le lien avec les acquisitions documentaires qui ne sont pas sur la même temporalité. Les achats se basent donc sur les suggestions des acquéreurs-ses mais aussi sur celles des publics. Le prêt est direct, les objets sont directement accessible dans les rayons avec les ressources documentaires associées. Les espaces ont été pensés dès la conception pour permettre cette disposition et favoriser le passage entre les documents théorique et les objets pour mettre en pratique. Pour ne pas se retrouver avec des espace trop vides quand les objets sont empruntés, des jouets de simulation ou les boites d'origine servent de fantôme pour continuer à les visibiliser. Le prêt d'objet gagne en légitimité auprès de la collectivité et des publics quand il est lié aux autres mission de la médiathèque. Une des grandes réussite du prêt d'objet est le « sac patrimoine » qui est un sac à dos avec des guides et cartes en lien avec la thématique du sac, des jumelles, du matériel divers. Ces sacs sont facilement défendables, notamment auprès d'élus comme l'objet est directement lié au territoire desservi par l'établissement. Même si l'accès est direct, le prêt est manuel. Ce passage à l'accueil permet de faire de la médiation auprès du fonctionnement du prêt en donnant une charte à lire et à signer. Les agents sont d'ailleurs en droit de refuser un retour quand l'objet revient en mauvais état, sale ou abîmé. C'est aussi l'occasion de motiver les publics à publier le résultat suite à leur emprunt, en postant une photo d'un gâteau fait avec un des moules originaux de la médiathèque en story insta.

Le prêt d'objet aux 7 lieux est une réussite malgré, ici également, un recul encore léger depuis le début du service. Les publics sont satisfait à l'exception d'une frustration concernant la disponibilité des consoles Nintendo switch qui sont en trop petit nombre pour satisfaire la demande. Un autre point d'attention à garder en mémoire, c'est la nécessité de former les agents d'accueil au vocabulaire spécifique de certains objets comme les éléments des machines à coudre ou des consoles. Ce besoin de formation est d'autant plus important qu'une part des agent-e-s sont vacataires et doivent être formé-e-s à chaque nouvelle embauche. Pour les perspectives du service, la réflexion est en cours pour décider si les dons sont accepté ou non, pour favoriser une démarche de développement durable au lieu d'acheter neuf à chaque fois. L'achat auprès de commerces locaux est aussi privilégié pour s'inscrire dans le marché local et pour faciliter le contact avec des commerces vers qui la médiathèque pourra se retourner pour faire réparer les objets abîmés.